



ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU LOTISSEMENT BEAUPRE
Siège : 29, lotissement Beaupré 84120 PERTUIS ☎ 04.90.79.51.46 Fax : 04.90.79.06.38

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
15/06/2007 à 20H30**

Lieu : AU « CROISSANT » DU LOTISSEMENT BEAUPRE

Nos réf : ASSO/RCH/092007

Après émargement de la feuille de présence, la participation est la suivante :

- 20 présents
- 3 pouvoirs
- 22 absents

Il est mentionné que la participation à cette AG est faible mais la quorum est atteint pour un éventuel vote.

Une présentation des nouveaux arrivants est effectuée en la présence de Mme ROBERT (N° 1) en remplacement de MR LE DALL, Mr et MME KANAC (N°4) EN REMPLACEMENT DE MR ET MME BUREAU, de MR THIEBAUD au N°45 en remplacement de Mme Aimo Alessi et de MR ET MME BROUSSILON au N°5 en remplacement de MR ET MME THIZY désormais au 36.

Le lotissement souhaite donc à tous les nouveaux arrivants la bienvenue.

L'ordre du jour a été le suivant :

- Aménagement du local poubelle et retour d'expérience de l'arrivée du tri sélectif,
- Vie communautaire,
- Passage du jardinier : Retour des avis,
- Voirie (état route, prévisions futures....), (**ASSEMBLEE EXCEPTIONNELLE PREVUE le 21 SEPTEMBRE**)
- Bilan financier de l'année 2006,
- Questions diverses....

1/ AMENAGEMENT DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF

Pour rappel, en fin d'année 2006 sont arrivés de nouveaux containers pour le tri sélectif (carton, bouteilles plastiques....). L'option retenue avait alors été de privilégier des petits containers roulants, jaunes et gris.

Un nouvel emplacement pour les Ordures Ménagères et le tri sélectif a été aménagé au 1^o trimestre de cette année ; celui-ci étant mûr ce local est désormais plus adapté pour maintenir l'espace propre.

Le président rappelle que le ramassage des ordures ménagères se fait 3 fois par semaine (LUNDI – JEUDI ET VENDREDI pour les ordures ménagères, et le MERCREDI pour le tri sélectif).

A cette occasion, il est de nouveau fait appel au civisme des habitants du lotissement car encore beaucoup trop de végétaux, de grands cartons encombrants ainsi que des bidons d'huile sont retrouvés régulièrement dans les poubelles. Il est aussi rappelé que la déchetterie de Pertuis est ouverte le Dimanche matin et qu'il est aussi désormais possible d'appeler un service spécialisé pour enlever nos déchets personnels.

A ce titre, il a aussi été constaté que de nombreuses personnes extérieures au lotissement viennent déposer leur Ordures ménagères, détritiques ou autres dans ce local. C'est pourquoi il a été rajouté un panneau mentionnant clairement que cet emplacement est réservé au lotissement beaupré et qu'il est formellement interdit de déposer des emballages et encombrants.

Par contre, à l'inverse il est demandé aux habitants de Beaupré de privilégier la dépose des OM et tri sélectif à cet endroit plutôt qu'à celui à l'entrée des lotissement de la rte de BASTIDONNE qui est dédié aux lotissements BOIRY A et B.

Hors réunion :

Il est encore constaté trop d'encombrants et de détritiques ne devant pas se trouver dans ce local à poubelle, soyez attentif.

Le président est intervenu personnellement pour aménager des plaques métalliques afin de protéger les angles du local qui étaient endommagés par le frottement des poubelles lors du passage du camion de ramassage.

2/ VIE COMMUNAUTAIRE

2.1 : Travaux bruyants - Déjections de chiens – Bruits

Il est mentionné que des efforts sensibles ont été constatés sur l'ensemble de ces points. Il faut donc continuer dans ce sens mais rester malgré tout, tous vigilant sur :

- les travaux bruyants notamment réalisés le DIMANCHE,
- les déjections de nos amis les chiens devant le portail de nos voisins,
- les jeux de ballons amenant à solliciter trop souvent le voisin pour récupérer les ballons passés malencontreusement dans le jardin,

A ce titre, MR BLANCHON N°2 du lotissement a déjà averti ses voisins proches et informe en AG que sa maison subira des travaux conséquents et bruyants pendant le mois de JUILLET où sera présente une entreprise spécialisée pour consolider les fissures importantes constatées sur sa villa. Nous pouvons le remercier d'une telle démarche.

D'une façon générale, il est toujours bon de prévenir son voisinage,

- des travaux bruyants prévus,
- de soirées festives prolongées dans la nuit,
- autres occasionnant d'éventuels gênes prolongés ou tardifs

2.2 : Remplacement des ampoules des lampadaires

Il est signalé que cette année le nombre de remplacement des ampoules a été moins significatif que les autres années où il avait été constaté des détériorations des lampadaires occasionnant le changement des ampoules voire des globes de protection.

A cette occasion il est rappelé les économies réalisées depuis l'utilisation des ampoules économiques, mais certes moins lumineuses.

Il n'en reste pas moins que certains lampadaires sont encore trop souvent défectueux dans le lotissement et les raisons de leur dysfonctionnement mal cernées. Par contre il est bien évident qu'il faut éviter les coups de pied, voire de pioche sur ces lampadaires.

2.3 : SITE INTERNET BEAUPRE

Pour les internautes, à noter l'existence d'un site internet (<http://assobeaupré.free.fr>) où vous trouverez un certain nombre de thèmes concernant notre lotissement tel que :

- les règles initiales du lotissement,
- des compte rendus d'AG
- des Photos,
- des Échanges divers

Il ne tient qu'à nous de le faire vivre, et merci à MR ELOY de l'avoir créé.

3/ BILAN CONCERNANT LES PASSAGES DU JARDINIER

Suite aux passages du jardinier « professionnel » depuis 3 années en remplacement du CAT du PUY STE REPARADE, l'ensemble des colotis présent indique être satisfait pour le travail réalisé convenablement et proprement.

Cette année, le jardinier est intervenu 4 FOIS et il lui sera demandé en supplément de ces actions actuelles de traiter les accacias.

4/ VOIRIE/CANALISATION

Il est rappelé que régulièrement le débouchage de canalisation est effectué notamment par le président.

A cette occasion, il est évoqué cette année encore, le fait qu'à terme les routes du lotissement vont vraisemblablement de plus en plus se détériorer et qu'il est sans doute nécessaire de prévoir financièrement de futures interventions qui sont généralement coûteuses.

Un débat s'était instauré lors de l'AG de l'an dernier pour savoir qu'elle serait la méthode à appliquer mais aussi quels sont les souhaits des colotis sur la conduite à tenir vis à vis de l'avenir de nos routes ?.

Les principales possibilités étant évidemment de :

1. augmenter dès à présent les cotisations annuelles par prévention
ou
2. demander l'effort financier de chacun seulement au moment où une réparation s'avérerait nécessaire

Il avait été convenu que ce choix, intéressant l'ensemble des colotis, fasse l'objet d'une assemblée exceptionnelle où le choix serait soumis à un vote. La date de cette assemblée et un courrier spécifique pour faire part de cette assemblée et du vote n'avaient finalement pas été retenue mais le problème reste d'actualité.

Aussi il est décidé cette année de prévoir l'ASSEMBLEE EXCEPTIONNELLE EN SEPTEMBRE afin de soumettre au vote ce choix.

Hors réunion : Un événement récent a conduit une nouvelle fois à la détérioration de la canalisation, privant d'eau un certain nombre de colotis pendant quelques heures et a nécessité l'intervention des services départementaux pour réparation tuyauterie et rebouchage route. Cet événement nous rappelle donc l'importance de prévoir financièrement la maintenance de notre voirie vieillissante.

5/ BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2006

Comme à l'accoutumée, un listing des dépenses détaillées est présenté en réunion. Pour indication il est précisé le montant des principales dépenses :

- 292 Euros de frais EDF,
- 171 Euros d'Assurances,
- 970 Euros pour l'entretien de nos espaces verts par le jardinier

Il est précisé que l'ensemble des colotis a payé sa cotisation.

Comme à l'habitude, les comptes complets de l'association sont consultables pour ceux le désirant après demande auprès du bureau.

Il reste environ 7 300 Euros en caisse dont 4 000 Euros ont été placés à la Caisse d'Epargne (à 2,5 % l'an) conformément à la décision prise l'an dernier.

6 / INFORMATION HORS ASSEMBLEE GENERALE

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait qu'un certain nombre de colotis ont fait récemment l'objet de cambriolage ou de tentatives de cambriolage, cela en pleine journée. Soyez donc vigilant pour vous et vos voisins et prenez évidemment les dispositions nécessaires pour annuler ou du moins limiter les risques

A ce titre et sous les conseils récents de la Police, n'hésitez pas à faire remonter à la police (en appelant le 18) toute constatation de présence suspectes, étonnantes de véhicules ou de personnes circulant dans le lotissement. Il en sera mieux pour le bien être et la sécurité de tous.

Monsieur Roger CHIARAZZO



Madame Valérie MOULLET



Madame Denise PANTINI



Madame Pascale LE BERRE



Monsieur Stéphane THIZY

